

B.EP. CONDUITE ET SERVICES

EP3

Première Partie

ANALYSE D'UN DOSSIER

DOSSIER RESSOURCES

COMPOSITION DU DOSSIER

Page 1	PAGE DE PRESENTATION
Page 2	Courrier de LOCATRANS
Page 3	Fax de EUROPE-LOCA
Page 4	Récépissé messagerie (réserves du destinataire)
Page 5	Lettre recommandée de confirmation de réserves

BEP Conduite et Services dans le Transport routier		Epreuve : EP3	
CAP Conduite routière		Analyse de dossier - RESSOURCES	
Session 2002	Durée : 2 h 30	Coeff : 3	Page 1 sur 5

SARL LOCATRANS

12, Avenue de l'Allier

03100 MOULINS

Téléphone 04 69 17 14

fax 04 70 14 12

à l'attention de Monsieur PAUL
Transports Paul & Frères
Zone d'activité Sud
63430 PONT DU CHATEAU

Moulins, le 2 Juin 2002

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 29 Mai, je vous adresse
notre meilleure offre pour la location sans conducteur d'un véhicule
porteur de 19 tonnes de P.T.A.C.

- pour le mois : 3658,78 € avec 600 km inclus.

- par kilomètre supplémentaire : 0,14 €

Ces tarifs s'entendent hors taxes, sans carburant et péages
éventuels qui restent à votre charge.

La prise en charge a lieu le 1er jour de location à 8 H et la
restitution le lendemain du dernier jour de location à 8 H (ou à 8 H
le lundi matin si la location se termine le samedi).

Une remise de 7 % vous sera accordée dans le cadre de nos
bonnes relations commerciales , sur le total H.T. de la location.

Espérant que notre offre retiendra votre attention, recevez,
Monsieur, nos sincères salutations.

Le Directeur,

C. Gérard.

EUROPE-LOCA

TELECOPIE

N° de Télécopie du
destinataire

04 73 85 21 17

Destinataire

TRANSPORTS PAUL FRERES

Date

2 Juin 2002

Expéditeur

Jacques FISCHER

**Notre proposition pour la location, sans conducteur,
d'un porteur de 19 t de P.T.A.C. pour Liquides alimentaires
de 10 000 litres.**

- 1 219, 59 € pour les 4 premiers jours et 200 km gratuits ;
- 137, 20 € par jour, au-delà des 4 premiers et 0, 14 € par km
au-delà des 200 premiers kilomètres.
- Remise forfaitaire de 4 % sur le montant H.T. de la location.

J.FISCHER

**EUROPE-LOCA
25, rue Vielle
63201 RIOM
Fax 04 73 52 65 14
Tél. 04 73 55 65 15**

TPF

Messagerie et transports
toutes distances. PONT DU CHATEAU

RECEPISSE N° : 145230
EXEMPLAIRE LIVRAISON

Code client 174220
N° commande: 785231

COMMISSAIRE DE TRANSPORT - CAPITAL DE 1 421 000 F - société anonyme régie par les articles 851 à 17 de la

Particularités: ...

le 03/06/2000 REVETEMENT MURAL TEXTILE (18 cartons)
EXPEDITEUR DESTINATAIRE DESTINATION PORT

ATELIER DE CREATION
74 Avenue Champs Elysées
PARIS 75006

DROGUERIE GENERALE
peinture-papiers peints
45, Route de Clermont ROMAGNAT

CONDITIONS GÉNÉRALES

Reçu les marchandises en bon état d'emballage
A ROMAGNAT, le 03/06/02

Signature et cachet. Réserve
5 cartons défectueux et mouillés. Le
livreur n'a pas voulu accéder à
l'ouverture des colis.

Tpts PAUL
& FRERES

PORT PAYE **PONT DU**

TRANSPORT
TIMBRE ENR
TAXE DEC
TAXE REVB
SUI TAXES

TOTAL
T.V.A 23.6 %
TOTAL T.T.C.
DEBOUT
REMBOURS
TOTAL A
ENCAISSER
I.T.C.

P
S
F

ORG. DE TIMBRE PAYE SUR ETAT AUTORISATION DU 26 11 98 N° VA 4 57 75 84 022 CETTE PIECE VAUT FACTURE SI EN CAS DE PERTE

Rappel de nos conditions générales : Notre responsabilité propre pour tout dommage justifié suite à manquants ou avaries est limitée à 23 Euros du kg par objet et 750 Euros par colis perdu ou endommagé. Seules les réserves précises et confirmées dans les 3 jours suivant la réception sont recevables

DROGUERIE GENERALE

Peintures - papiers peints

**45, Route de Clermont
63540 ROMAGNAT**

Transports PAUL § FRERES
Zone d'activités Sud
63430 PONT DU CHATEAU

à l'attention de Monsieur PAUL
Transports Paul § Frères
Zon d'activité Sud
63430 PONT DU CHATEAU

Romagnat, le 4 Juin 2002

Monsieur,

En application de l'article 105 du Code du Commerce, je vous rappelle que vous m'avez livré le 3 Juin 2002 une expédition en provenance de ATELIER DE CREATION 74 Av. des Champs Elysées à PARIS qui comprenait 18 cartons contenant chacun des revêtements textiles muraux et pesant 60 kg chacun soit un total de 1080 kg. Lors de la livraison j'ai pris les réserves suivantes : 5 cartons étaient défoncés et mouillés . Je vous signale que votre livreur, pressé, n'a pas voulu assister à l'ouverture des dits cartons.

Après vérification, il s'avère que les produits contenus dans ces 5 cartons sont tâchés et donc impropres à la vente.

Je vous prie donc de me verser la somme de 3048,98 € sous 15 jours en réparation du préjudice subi.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et pour tout constat ou expertise des colis abimés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Henri DUJEAN